

La réforme des rythmes scolaires

Ecole St André

Sept 2014

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous le planning prévu à la rentrée prochaine dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

L'équipe enseignante a mené une réflexion toute cette année afin de faire bénéficier les enfants de l'intérêt pédagogique de cette dernière.

Vous trouverez en p.2 quelques précisions sur l'organisation au sein de notre école.

	lundi et mardi		mercredi	jeudi		vendredi
	maternelle	CP-CM2	PS-CM2	maternelle	CP-CM2	PS-CM2
7h30-8h30	accueil périscolaire					
8h45-12h (accueil école : 8h30)	classe	classe	Classe (8h45-11h45) Accueil de loisirs	classe	classe	classe
12h-13h30	temps méridien			temps méridien		
13h30-14h30 (accueil école : 13h20)	T.A.P	classe	Accueil de loisirs	T.A.P	classe	classe
14h30-15h45	classe			classe		
15h45-16h45	accueil périscolaire	T.A.P	accueil périscolaire	T.A.P	accueil périscolaire	
16h45-19h		accueil périscolaire				

T.A.P : Temps d'activités périscolaires

Ce qui ne change pas	Ce qui change
Sur le plan de l'organisation	
<p>*début de la classe à 8h45 – accueil dans l'école dès 8h30.</p> <p>*les élèves auront le même temps de classe mais il sera réparti différemment (25h sur 9 demi-journées au lieu de 8 actuellement)</p> <p>*la sortie des élèves se fera toujours à l'école, même après les TAP.</p>	<p>*les élèves auront classe le mercredi matin, non obligatoire pour les maternelles. Des ateliers spécifiques seront mis en place sur ces matinées pour les maternelles.</p> <p>*mercredi midi, pour les enfants ne restant pas à l'accueil périscolaire, garderie gratuite à l'école de 11h45 à 12h30.</p> <p>*reprise de la classe à 13h30 (13h45 actuellement) – ouverture du portail à 13h20</p> <p>*Temps d'Activité Périscolaire : facultatifs, mis en place et gérés par les animateurs municipaux.</p> <p>*Vendredi - fin de la classe pour tous les élèves à la même heure : 15h45</p>
Sur le plan pédagogique	
<p>*Les disciplines restent inchangées, des nouveaux programmes entreront en vigueur au cours de l'année 2015/2016</p> <p>*Les T.A.P pour les PS/MS correspondent aux temps de repos. La journée de classe n'est pas modifiée pour ces élèves.</p>	<p>*Notre équipe enseignante a réfléchi pour réorganiser les apprentissages afin de profiter au mieux des nouveaux créneaux.</p> <p>> <i>En début d'après-midi (13h30-14h30), les enseignants de maternelle seront auprès des élèves de cycle 2 et 3, une fois par semaine, afin de mener des travaux en demi-groupes (2 enseignants pour 1 classe)</i></p> <p>> <i>Une fois par semaine en fin d'a-m (15h45-16h45), des ateliers spécifiques seront menés par les enseignants afin de consolider les compétences dans les domaines sélectionnés (anglais, lecture, aide aux devoirs...)</i></p> <p>*Les élèves bénéficient d'une matinée supplémentaire de classe. Les enseignements seront répartis plus régulièrement sur la semaine.</p> <p>*Pour les GS, ce temps périscolaire sera orienté vers des activités calmes et reposantes en début d'après-midi.</p>

Comme tout nouveau projet, il sera nécessaire de réaliser un point sur le fonctionnement. Après un trimestre, en janvier 2015, nous prendrons le temps au sein de l'école d'analyser ce qui est mis en place.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements,
Cordialement

Frédéric Souchet